

Observatoire Francophone du Français Contemporain
Section française

ÉROFA
« Études pour la rationalisation de l'orthographe française d'aujourd'hui »

Lettre N° 4

Mars 2010

PUBLICATIONS

Le fascicule *Les consonnes doubles après E* est quasiment achevé. La rédaction de la présentation a fait l'objet de nombreux échanges, très constructifs, entre les groupes de travail belge, québécois et français (texte ci-dessous). Il doit paraître courant avril 2010 chez l'éditeur Lambert-Lucas.

Le premier fascicule sur les consonnes doubles s'est vendu à près de 150 exemplaires et le second, sur le X final, sorti six mois plus tard, à près de 100. C'est un peu moins que le prix Goncourt, mais l'éditeur a fait part de sa satisfaction et attend les prochains.

Le livre *Autour du mot : pratiques et compétences*, dirigé par C. Gruaz et C. Jacquet-Pfau, va paraître incessamment chez le même éditeur. Cet ouvrage contient douze communications présentées lors des séminaires du *Centre du Français Moderne (CFM)* de 2006 à 2009, certaines par des membres de ÉROFA.

Le 3 mars, Chantal Contant (Québec) a invité les membres parisiens de ÉROFA à participer à une soirée amicale à la Librairie du Québec à Paris. Elle a présenté ses derniers ouvrages : *Grand vadémécum de l'orthographe moderne recommandée* et *Les rectifications du français, la nouvelle orthographe accessible*.

ADHÉSIONS

ÉROFA reçoit régulièrement de nouvelles adhésions, non seulement de France, mais aussi :

- du Québec : Caroline Dault, enseignante de français langue seconde à l'Université du Québec à Montréal et Georges Farid, professeur et directeur à l'Université du Québec en Outaouais ont rejoint Annie Desnoyers et Paul Morisset;

- de la Réunion : Ledegen Gudrun, Maître de Conférence à l'Université de la Réunion.

Ceci répond au souhait de plusieurs membres de ÉROFA qui souhaitaient renforcer la dimension francophone.

SITE

Nous avons procédé à de nouveaux ajouts :

- La rubrique « ÉROFA dans la presse » :

▶ *Le Figaro* du 7 janvier 2010 : [La réforme de l'orthographe mieux appliquée à l'étranger](#), article de Laure Daussy, un paragraphe est consacré à ÉROFA.

▶ *Libération* du 17 février 2010 : [Au bout de la langue / Réactions des internautes](#), long article (2 pages) de Corinne Bensimon qui avait assisté à notre réunion du 18 novembre 2009.

▶ Interview de C. Gruaz sur Europe 1 le 2 mars 2010, peut être écoutée sur le site ÉROFA, rubrique « Téléchargements ».

- Dans la rubrique « Accueil » : la mention « Association francophone ».

- Dans la rubrique « Objectifs » : un quatrième point : « elle (la règle) doit prendre en compte les réalités de la francophonie ».

Les ouvrages sur l'orthographe de F. Rullier, Maître de Conférence à Paris IV- Sorbonne nouvelle, qui vient d'adhérer à ÉROFA, R. Muller, G. Chapelle et M. Crahay ont été entrées. Le site est mis à jour chaque semaine. Toute information nouvelle est la bienvenue.

PRÉSENTATION DE LA RÈGLE DU FASCICULE *LES CONSONNES DOUBLES APRÈS E*

Texte élaboré par les sections francophones de ÉROFA :

Je m'interroge :

Pourquoi dois-je écrire :

**modèle *mais* aquarelle
arène *mais* antenne
secrètement *mais* nettement ?**

Règle

On ne double pas la consonne après e

ex. aquarelle, antène, nettement.

Lorsqu'une consonne est effacée, elle est remplacée par un accent grave sur le e précédent lorsque la syllabe suivante contient un e dit « muet » et par un accent aigu dans les autres cas :

ex. aquarelle mais aquareliste, il regrète mais regréter.

La règle proposée¹ efface une anomalie d'origine historique qui induit l'existence de deux formes graphiques concurrentes – *e* accentué suivi d'une consonne simple ou *e* sans accent suivi d'une consonne double – pour transcrire une même séquence de phonèmes - [ɛ] ou [e] + consonne - alors qu'une seule suffit.

La notation avec consonne double, qui rejoint celle de deux consonnes (ex. *fermer*), parfois trois (ex. *perdre*), est indirecte puisqu'elle n'est pas portée par la voyelle elle-même. En revanche, l'emploi d'un accent sur le *e* rejoint le cas, beaucoup plus général, qui associe un phonème à un graphème.

Dans son rapport à l'oral, la règle générale peut être formulée ainsi :

- Dans une syllabe contenant *e* + double consonne suivie d'une syllabe contenant un *e* muet, le *e* est prononcé [ɛ] et *e* + double consonne est remplacé par un è + consonne simple, ex. *terre* réécrit *tèrre*, *aquarelle* réécrit *aquarèlle*, *netteté* réécrit *nèteté*, *guetter* réécrit *guéter*.
- Dans une syllabe contenant *e* + double consonne suivie d'une syllabe ne contenant pas un *e* muet, le *e* est prononcé [e] et *e* + double consonne est remplacé par é + consonne simple, ex. *effet* est réécrit *éfet*.

Cette règle de distribution des deux accents graphiques est conforme à l'usage déjà dominant devant une consonne simple, par exemple, d'une part, *discrètement*, *enlèvement*, mais aussi, depuis les *Rectifications* de 1990, *crèmerie*, *évènement*, *il cèdera*, *aimè-je*, etc. et, d'autre part, *léser*, *pédestre* ou *témoin*.

Elle fait disparaître de nombreuses variations et hésitations actuelles :

- Un graphème / plusieurs phonèmes :
 - la distinction entre [ɛ] et [e] n'est pas toujours clairement respectée, ainsi *é* de *prélever* transcrit l'un ou l'autre². Mais cela n'est pas le cas dans tous les pays de la francophonie, au Québec en particulier.
 - *e* devant la consonne double graphique : *e* devant *tt* dans *regretter* et *toiletage* se prononce [e] et aussi [ɛ]³, mais généralement [ɛ] dans le *Dictionnaire universel de la francophonie*⁴ qui retient par exemple [ɛ] dans *guetteur* (mais [e] dans *guetter*).
 - le *e* est parfois prononcé [e] devant un double *r*, ex. *perroquet* qui serait réécrit *péroquet*. Mais cela n'est pas général, ex. *terreur*, *bellâtre* sont prononcés avec [ɛ] et seraient réécrits *tèreur*, *bèlâtre* si on se fiait uniquement à cette prononciation..
 - la règle du maintien de la prononciation de la souche dans un dérivé est régulièrement observée dans le *Dictionnaire universel francophone*, ex. [ɛ] de *terre*, *belle* se retrouve dans *terrestre*, *bellâtre* alors qu'en France, selon le *Petit Robert*⁵, ce *e* correspond à [e] dans *terrestre* mais à [ɛ] dans *bellâtre*. Cependant dans le *Dictionnaire universel francophone* le [ɛ] de *guet* est prononcé [e] dans *guetter* et [ɛ] dans *guetteur*⁶.
 - l'application de la règle peut entraîner une homographie, ainsi *mettre* réécrit *mètre* se confond avec le substantif *mètre*, alors que le è de *mètre* transcrit une diphtongue et que le *e* devant *tt* dans *mettre* est prononcé [ɛ]. Mais, outre le fait que la confusion entre les deux mots

¹ Cette règle a reçu diverses formulations, en particulier B. Gaillard, J.-P. Colignon, *Toute l'orthographe*, Les dicos d'or, Albin Michel, Magnard, Paris, 2005, p. 66,67.

² A. Martinet, H. Walter, *La prononciation française dans son usage réel*, France Expansion, Paris, 1973.

³ A. Martinet, H. Walter, *ibid* ; L. Warnant, *Orthographe et prononciation du français, les 12000 mots qui ne se prononcent pas comme ils s'écrivent*, De Boeck. Duculot, Bruxelles, 2006.

⁴ *Dictionnaire universel francophone*, AUPELF-UREF, Hachette Edicef, 1997.

⁵ *Nouveau Petit Robert de la langue française*, 2009 et 2010 et *Petit Robert électronique*.

⁶ *Dictionnaire universel francophone*, *ibid*.

est quasiment impossible en contexte, une telle différence phonique se rencontre dans, par exemple, la phrase *elle est prête à ce qu'il lui prête cinq euros*, dans laquelle le *ê* de l'adjectif est prononcé [ɛ] alors que celui du verbe est diphtongué.

- la formulation « *e* dit muet » indique que ce *e*, le plus souvent non prononcé, l'est cependant dans certains contextes, par exemple dans *règlementer* ou *brebis*.

Remarque : l'examen du corpus du *Petit Robert* montre que l'on ne rencontre jamais *è* en syllabe phonique ouverte inaccentuée : on écrit ainsi *é* dans *affréter*, que ce graphème soit prononcé [e] ou [ɛ]⁷. Cette sous-règle est d'ores et déjà appliquée dans le *Dictionnaire universel francophone*, où l'on rencontre la graphie *céder*, alors que, selon des témoins québécois le *é* transcrit [ɛ].

On pourrait donc reformuler la sous-règle de l'encadré en ces termes :

► Lorsque la syllabe suivante ne contient pas un *e* muet, [ɛ] et [e] sont toujours écrits *é*.

L'application de la règle du remplacement de *e + tt* induira donc les graphies *guéter*, *toiletage* même lorsque le *e* devant le *t* transcrit [ɛ].

Remarque : Le rapport à l'oral peut être exprimé en ces termes : *è* est toujours prononcé [ɛ], mais [ɛ] peut être transcrit par *è*, *é* (ou *ê*).

- Un phonème / plusieurs graphèmes :

- la distinction entre [e] et [ɛ] laisse bien souvent la place à un phonème moyen, par exemple, le [e] est écrit *é* dans *prélever*, *e + ll* dans *seller* (*ê* dans *mêler*), aussi bien selon la norme française que dans le *Dictionnaire universel francophone* France⁸ et dans le DUF⁹.

- dans ces mêmes mots, en France le [ɛ] est également écrit *é*, *e+ll*, (*ê*)¹⁰, transcriptions de variantes phoniques libres.

L'allongement n'est pas un phénomène général dans la francophonie, il n'a, en France en particulier, de valeur distinctive que pour certains locuteurs et en registre soigné¹¹, contrairement au Québec par exemple. Le *Dictionnaire universel francophone* ne fait pas cependant pas de distinction phonique entre *arène* et *antenne*.

Les prononciations indiquées ici sont celles qui sont indiquées par les dictionnaires de référence. Mais l'usage réel ne leur correspond pas toujours. Au Québec, par exemple, des locuteurs consultés ont souligné certains écarts : le *e* devant *tt* prononcé [ɛ] dans *guetter*, ce que confirme le *Franqus*¹², de même que dans *toiletage* ; le *e* initial de mots comme *effet* ou *effacer* transcrit [ɛ] et non [e] comme en France ; la diphtongaison dans la prononciation du *è* de mots tels que *arène*, ce qui correspond à un allongement, alors que cette diphtongaison est absente dans la prononciation de *antenne* mais présente dans celle de *renne*, etc. Et l'on a du mal à comprendre pourquoi le *Dictionnaire universel francophone* indique la prononciation de *guetter* avec [e] et celle de *guetteur* avec [ɛ]. Serait-ce par assimilation régressive ? Mais alors pourquoi prononcerait-on *terreur* et *terrible* avec [ɛ] alors que le *i* de *terrible* transcrit le phonème [i] plus fermé que le [œ] écrit *eu* dans *terreur* ? De tels phénomènes ne sont pas limités au domaine étudié ici, ainsi on prononce un [ɛ] dans *tresse* et *peine*, mais une

⁷ A. Martinet, H. Walter, *ibid*.

⁸ A. Martinet, H. Walter, *ibid*, L. Warnant, *ibid*.

⁹ *Dictionnaire universel francophone*.

¹⁰ A. Martinet, H. Walter, *ibid*, L. Warnant, *ibid*.

¹¹ M. Arrivé, F. Gadet, M. Galmiche, *La grammaire d'aujourd'hui*, Flammarion, Paris, 1986, p. 515.

¹² *Franqus*, en cours d'élaboration, Université de Sherbrooke.

diphthongue dans *presse* et *reine* et le *ei* de *haleine* et *baleine* est prononcé [ɛ] à Québec et diphthongué à Montréal.

Si l'on tient compte de toutes les variations observées dans l'orthographe standard comme dans l'usage, fonder le choix entre l'accent aigu et l'accent grave sur la prononciation réelle des locuteurs conduirait inévitablement à introduire dans l'orthographe les nombreux flottements des usages oraux.

L'introduction d'un accent unique - horizontal, vertical ou accent existant neutralisé - ferait disparaître la difficulté puisqu'elle apporterait une réponse à la question de la transcription de [ɛ] et [e] par *é* et *è*. Mais avant de généraliser l'emploi d'un tel accent, il conviendrait d'examiner les conséquences car la distinction entre accent aigu et accent grave est pertinente dans certains contextes (ex. *près* / *prés*, *ils diffèrent* / *différent*).

La règle énoncée n'est pas inféodée aux prononciations variables des usagers : uniquement graphique, elle est dès lors applicable dans l'ensemble de la francophonie.

Fait à Avrilly le 15 mars 2010

Claude Gruaz

Président de ÉROFA